

Journée annuelle ADOM du 2 mars 2017

Intervention d'ouverture du Président, Bruno HUSS

Mesdames, Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs les invités,

Et Messieurs les représentants des Mutuelles africaines qui nous fait le plaisir de venir de l'autre côté de la Méditerranée pour participer à notre journée sur la diversité mutualiste.

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui pour notre journée annuelle 2017 d'échanges, de débats et de réflexion. Ce palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux nous reçoit pour la troisième année consécutive dans de très bonnes conditions et je tiens à en remercier les services de la FNMF qui nous accompagnent sur l'organisation de cette journée, et en particulier Hélène LEVAMIS et Véronique PICOT de la Direction de la Communication de Francois RAUCH.

Il y a un an, lors de notre journée annuelle 2016, nous avons traité de la différenciation mutualiste, avec la participation des DG de la FNMF, du GEMA, de la ROAM et du CTIP. Ce fut un moment très intéressant d'échanges mutualistes inter-codes !

Cette année, nous avons mis à l'ordre du jour, le thème de la diversité de l'intervention mutualiste au profit des adhérents. Cette diversité est représentée par nos mutuelles, d'organisation et de tailles bien différentes, par les divers risques que nous assurons au niveau des personnes mais aussi des biens, par nos livres III qui nous permettent d'intervenir dans l'offre de soins.

La pertinence de notre modèle mutualiste se retrouve également au travers de son déploiement dans le monde et tout particulièrement en Afrique, qui sera mis à l'honneur lors d'une table ronde de cet après-midi.

Nous souhaitons aujourd'hui mettre en exergue comment la Mutualité, dans sa diversité, fait face aux évolutions de son environnement, avec entres autres ; Solvabilité II, l'ANI, ... et maintenant la transition numérique.

En effet, depuis plusieurs années, nos entreprises mutualistes ont dû s'adapter à bien des évolutions et des contraintes. Et, elles l'ont plutôt bien fait. Nous pouvons même considérer que peu de secteurs d'activité ont connu de telles évolutions à intégrer, tant au niveau réglementaire, concurrentiel, technique, organisationnel,....

Je citerai, bien sûr, l'ANI dont nous redoutons les impacts sur nos effectifs mutualistes et sur nos marges. Et également les mises en conformité avec solvabilité II, qui n'ont pas été simples et nous posent encore pas mal de sujets à traiter. Mais aussi, les contrats responsables, la mise en place de DSN, la généralisation du tiers payant, les impacts du numérique, la nécessité de l'innovation dans nos pratiques et nos organisations, et bien d'autres !

L'ADOM a la vocation d'accompagner ses membres sur toutes ces évolutions du métier de directeurs mutualistes, en organisant des lieux de rencontre, d'échange, de partage d'expérience entre directeurs et avec nos partenaires, dont il faut souligner leur apport d'expertise à nos réflexions.

Ces échanges, nous avons souhaité qu'ils puissent être ouverts le plus largement possible à tous les directeurs mutualistes, au-delà de nos Livres d'appartenance et au-delà de nos Codes d'exercice. C'est pourquoi, l'ADOM se positionne aujourd'hui comme le réseau des directeurs mutualistes, inter-Livres et inter-codes. Et nous avons le grand plaisir de compter parmi nos membres des directeurs représentant l'ensemble de cette diversité mutualiste.

L'ADOM s'est même ouverte au-delà de la métropole, sur l'outre-mer bien sûr, avec nos collègues antillais et réunionnais, mais aussi sur l'Europe et surtout l'Afrique francophone dont je saluais en ouverture la présence de représentants parmi nous.

Dans ce cadre, l'ADOM aura connu une belle activité en 2016. Plusieurs manifestations ont permis aux participants de confronter leurs points de vue entre directeurs et avec les experts métiers de nos partenaires sur diverses thématiques de la gestion de nos mutuelles.

Je citerai, en premier lieu, la matinée du 20 janvier 2016, organisée avec le Groupe Crédit Coopératif sur « Fonds propres et loi de transition énergétique : deux défis pour les mutuelles LII et LIII pour 2016 ».

Puis, le 25 mars, nous avons eu notre Journée annuelle 2016 sur la différenciation mutualiste que j'ai évoquée à l'instant.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 27 avril dans les salons du Parc des Princes et avons pu bénéficier d'une visite privée du stade par notre partenaire Etic.

Le 24 mai, nous avons pu aborder les divers angles de Solvabilité II avec notre partenaire Apidata et la vision d'Hannover Ré.

Nous avons eu le plaisir de participer, le 1^{er} juin, au lancement de Mut'elles, dont l'ADOM soutient activement la démarche de promotion de la parité.

Le 10 juin, nous avons organisé avec la FNMF, et le soutien d'OFI et d'AXA IM, un forum sur la gestion d'actifs qui a connu un vif succès et nous a permis d'entrevoir des modalités innovantes sur ce sujet et d'identifier des approches mutualistes d'allocation d'actif.

Avec la rentrée, nous avons pu débattre, avec notre partenaire Suadéo, le 20 septembre, à la Maison de la Mutualité, du thème de la Révolution Digitale qui bouleverse la Prise de Décision. Et comment la réactivité devient l'enjeu majeur des Métiers.

Le 7 octobre, nous avons organisé notre première manifestation en province, avec un déjeuner-débat sur Strasbourg, co-animé par nos partenaire la BRED et Actuélia sur comment le prêt de titres peut-il être utile et rentable à une mutuelle et sur la fonction actuarielle sous Solvabilité II.

Et le 9 novembre, nous avons tenu avec le support des services de la FNMF une matinée très intéressante sur le thème des relations mutuelles/entreprises et abordé les modalités de déploiement de DSN et du prélèvement à la source. Sujet central pour notre positionnement sur le marché collectif.

Enfin, nous avons terminé l'année 2016, avec le 6 décembre, nous avons réfléchi, à la Maison de la Mutualité, à comment faire d'une contrainte légale, une opportunité marché grâce au digital, avec notre partenaire Docapost.

L'année 2017 a débuté activement avec une matinée passionnante le 18 janvier, avec notre partenaire Ibionext, où nous avons abordé deux défis

majeurs des mutuelles pour accompagner la santé de demain : en revisitant l'innovation et son financement, mais aussi en intégrant la prise en charge de la santé digitale dans le suivi des patients.

Et la semaine dernière, nous avons débattu avec le Cercle Vivienne, lors d'un petit déjeuner convivial, de l'avenir du système de santé français. Sujet combien d'actualité !

En perspective, nous tiendrons notre assemblée générale le 18 avril à l'Institut Gustave Roussy, le 9 mai nous aurons une matinée importante avec la Fondation de l'Avenir à la FNMF, le 1^{er} juin une matinale avec Psya, le 6 juillet nous travaillerons sur une matinée sur le Livre III et à la rentrée, nous tiendrons une demi-journée avec l'UGEM le 19 septembre, et le 17 octobre nous serons accueillis par Jean-Louis Bancel à Nanterre pour la matinée.

Toutes nos manifestations, passées et futures, sont positionnées sur notre site, avec l'ensemble des précisions, documentations et photos correspondantes, Je vous invite à le consulter régulièrement.

L'ADOM est désormais présente sur Twitter, LinkedIn et Viadéo. N'hésitez pas à nous y suivre.

Mais l'ADOM, ce sont aussi des groupes de réflexion et d'échanges qui se sont réunis entre directeurs sur nos grandes thématiques métiers. Je citerai les questions du statut des directeurs, du digital, des relations LII/LIII, de la différenciation de l'offre, de la gestion des relations sociales,... Je rappelle que ces groupes sont ouverts à l'ensemble de nos membres sous l'animation d'un administrateur de l'ADOM.

Sinon, l'ADOM s'est largement développée cette année encore en termes d'adhérents, en direction des directeurs de Livre II, et aussi du Livre I et du Livre III, des mutuelles d'assurance et des paritaires.

Nous avons résolument confirmé notre posture d'une association inter-livres et inter-codes au sein de la Mutualité. Nos adhérents se répartissent aujourd'hui sur l'ensemble des Livres et des Codes, et aussi de nos

régions de métropole comme d'outre-mer, et à l'international, avec l'Afrique en particulier.

Le nombre de nos partenaires s'est largement développé, plus d'une quarantaine à ce jour, et nous couvrons grâce à eux l'ensemble des thématiques métiers de nos entreprises mutualistes.

Le dynamisme de l'ADOM est bien identifié aujourd'hui au sein de la Mutualité et de ses directeurs, par nos membres et nos partenaires.

La Mutualité, au sens large, et ses entreprises ont su faire face en 2017 aux contraintes rencontrées, malgré un contexte et des politiques de santé peu favorables et des attaques injustes.

Je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par la FNMF, sous la conduite du Président Thierry BEAUDET, pour repositionner la mutualité et les questions de santé et de protection sociale au cœur des débats de la campagne électorale.

Place de la Santé est une vraie réussite, et les débats du 21 février ont pu en témoigner.

Plus que jamais, nous devons mettre en avant nos différenciations mutualistes face à un marché banalisé et même de plus en plus administré. La question de nos valeurs et de notre culture d'entreprise est centrale, au sein de l'économie sociale dont nous sommes une composante essentielle.

Face aux contraintes du marché, de la concurrence, de la conformité, de la régulation, des modèles économiques, des relations sociales, les directions opérationnelles de nos mutuelles sont confrontées au risque de banalisation, d'uniformisation et de standardisation des modèles de gestion. Alors que la pérennité de la Mutualité passe justement par des approches diversifiées, par la richesse de ses diverses interventions, de l'assurance des personnes et des biens à l'offre de soins.

Et cela pour une finalité : la meilleure protection et sécurité de nos adhérents tout au long de leur vie.

Je voudrais juste insister sur deux sujets qui me semblent essentiels pour nos entreprises mutualistes, quel que soit le livre ou le code d'appartenance :

- La transition numérique est un enjeu central qu'il nous faut réussir tout en gardant nos valeurs historiques de proximité vis-à-vis de nos adhérents et de nos personnels.
- L'innovation est un sujet également prioritaire pour nos entreprises qu'il nous faut nous approprier plus fortement, tant au niveau de nos produits, nos services, nos organisations et nos pratiques.

Je vous propose maintenant d'engager cette journée par une intervention d'Albert LAUTMAN, Directeur général de la FNMF, que je remercie tout particulièrement pour sa présence et pour l'intérêt et le soutien qu'il apporte à l'ADOM.

Nous poursuivrons ensuite par une table ronde avec des DG de mutuelles confrontés à l'évolution de leur environnement et plus particulièrement de la transition numérique.

Et Nicolas GOMART nous fera le grand plaisir de terminer cette matinée par le positionnement d'un groupe mutualiste multi-agrément.

Je vous proposerai de poursuivre cette matinée par un déjeuner convivial, et par une après-midi avec deux tables rondes, très intéressantes également.

L'une sur la diversité de l'intervention mutualiste que représentent nos Livres III, sa capacité d'innovation et l'indispensable complémentarité que nous devons renforcer entre les deux Livres.

L'autre sur un autre aspect de la diversité mutualiste avec sa présence en Afrique et je tiens à remercier chaleureusement les intervenants qui sont venus de loin pour nous apporter leur vision et leur témoignage.

Mais je laisserai à Christian OYARBIDE, notre vice-président, le soin de présenter et d'animer les interventions de cette journée.

Pour conclure mon intervention, je souhaite remercier les membres du Conseil d'administration pour leur implication dans la vie de l'ADOM et pour l'organisation de ses activités.

Remercier également les partenaires de l'ADOM qui nous permettent d'enrichir nos échanges et de partager leur expertise sur nos sujets métiers.

Remercier la Fédération Nationale de la Mutualité Française, notre partenaire institutionnel historique, pour son soutien à nos actions.

Et, bien sûr, vous remercier tous de votre présence et votre participation à l'ADOM où nous nous retrouvons toujours avec intérêt et plaisir.

Je vous souhaite une belle journée ADOM avec des débats de qualité, beaucoup d'échanges et d'interactivité, et toujours dans ce cadre convivial et mutualiste qui nous caractérise.